

DELIBERATION N°20/2021

Le **Mardi 30 Mars 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 18/03/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François				CARREL Christine	x
	MONTBLANC Jean-Claude			x	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges				LESAGE Claude	x
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude		x		CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	x			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie	x				
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	x			Mithieux Lionel	

TOTAL	17	3	5	2
TOTAL VOTANTS	22			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210330-DEL20-2021-DE
Date de télétransmission : 07/04/2021
Date de réception préfecture : 07/04/2021

DELIBERATION N°20/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 21-504 : BASSENS - Nouvelle Plaine

Demandeur : BASSENS

Axe : logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Dans le cadre de l'entrée de ville, l'EPFL a eu à intervenir pour acquérir et revendre des maisons dont le quartier visait à se densifier. Dans la continuité de la construction de la ville sur la ville, des opportunités se présentent à la vente suite à des successions.

C'est dans ce cadre que la ville de BASSENS sollicite l'EPFL pour acquérir une seconde maison dans un ensemble de quatre, la première ayant déjà fait l'objet d'un projet avec Humaniste et Habitat.

La commande est d'être en veille foncière pour acquérir au fil du temps cette poche.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Bassens	B223	2 Rue DES ECOLES	444 m ²	Sols	Ugd	Avis France Domaine
	B224	DRALIS	642 m ²	Jardins	Ugd	
	B2036	4 Rue DES ECOLES	236 m ²	Sols	Ugd	
	B2037	4 Rue DES ECOLES	64 m ²	Jardins (Pré marais)	Ugd	
	B2039	6 Rue DES ECOLES	296 m ²	Jardins (Pré marais)	Ugd	
	B2040	6 Rue DES ECOLES	9 m ²	Sols	Ugd	
	B2269	6 Rue DES ECOLES	1 145 m ²	Prés - Sols	Ugd	
	B2271	DRALIS	34 m ²	Terre	Ugd	
		TOTAL	2 870 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 07/04/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210330-DEL20-2021-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2021
 Date de réception préfecture : 07/04/2021